



KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville-Saint-Clair

Association Femmes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Association Femmes
Rue Cotis Capel - 50100 CHERBOURG

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville-Saint-Clair

Association Femmes

Rue Cotis Capel - 50100 CHERBOURG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'Association Femmes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Femmes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hérouville-Saint-Clair, le 24 juin 2026

KPMG S.A.



Thierry CHAMPION

Associé

Nom de l'Etablissement :

**BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE**

ACTIF		31 DECEMBRE 2025			31 DECEMBRE 2024
		Montant brut	Amort et dépréciation	Montant net	Montant net
A C T I F I M M O B I L I S E	<u>Immobilisations incorporelles</u>			-	
	Frais d'établissement	73 790,33	65 996,09	7 794,24	11 249,31
	Frais de développement			-	
	Donations temporaires d'usufruit			-	
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	910,00	910,00	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours, Avances et acomptes			-	
				-	
	<u>Immobilisations corporelles</u>			-	
	Terrains			-	
	Constructions			-	
C I R C U L A N T	Installations techniques, matériels et outillage	746 731,39	599 895,94	146 835,45	178 820,24
	Immobilisations corporelles en cours, Avances et acomptes			-	
				-	
	<u>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</u>			-	
	Immobilisation affectées, concédées ou mise à disposition			-	
				-	
	<u>Immobilisations financières</u>			-	
	Participations			-	
	Créances rattachées à des participations			-	
	Autres titres immobilisés	5,00		5,00	5,00
	Prêts			-	
	Autres immobilisations financières	24 828,94		24 828,94	24 035,40
				-	
	TOTAL I =	846 265,66	666 802,03	179 463,63	214 109,95
	Comptes de liaison (1)			-	
	TOTAL II =	-	-	-	-
	<u>Stocks et en-cours</u>			-	
	Stocks et en-cours			-	
	Matières premières et fournitures	8 451,19		8 451,19	8 435,91
	Autres approvisionnements			-	
	En-cours de production (biens et services)			-	
	Produits (intermédiaires et finis et résiduels)			-	
	Marchandises			-	
	En voie d'acheminement, mise en dépôt ou donnés en consignation			-	
				-	
	Avances et acomptes versés sur commandes			-	
				-	
	Créances (2)			-	
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	208 990,25	6 941,86	202 048,39	169 207,39
	Créances reçues par legs ou donations			-	
	Autres créances	56 785,61		56 785,61	137 965,96
	Charges constatées d'avance	14 294,63		14 294,63	13 388,15
				-	
	Valeurs mobilières de placement			-	
	Instruments financiers à terme et jetons détenus			-	
	Disponibilités	3 196 808,75		3 196 808,75	2 924 496,93
				-	
	TOTAL III =	3 485 330,43	6 941,86	3 478 388,57	3 253 494,34
	Frais d'émission d'emprunts	IV =		-	
	Primes de remboursement des obligations/emprunts	V =		-	
	Ecart de conversion et différences d'évaluation (actif)	VI =		-	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	4 331 596,09	673 743,89	3 657 852,20	3 467 604,29

(1) un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement, entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : ...228 495,37... €.....Dont à plus d'un an :30 338,63... €

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 394-96 du CASF.

PASSIF		31 DECEMBRE 2025	31 DECEMBRE 2024
F O N D S P R O P R E S	<u>Fonds propres/ Fonds associatifs</u>		
	Fonds propres / Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	31 640,85	31 640,85
	Fonds propres / Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<u>Ecart de réévaluation</u>		
	Ecart de réévaluation		
	<u>Réserves</u>		
	Réserves indisponible		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Réserves des ESSMS sous gestion contrôlée (1068)		
	Excédents affectés à l'investissement	70 305,00	38 420,89
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	76 244,90	76 244,90
	Réserves de compensation	784 865,84	756 509,89
	Réserves de compensation des charges d'amortissement	124 252,24	130 789,41
	Réserves diverses	1 167 262,96	969 724,32
	Autres		
	<u>Report à nouveau</u>		
	Report à nouveau hors ESSMS ou ESSMS hors gestion contrôlée (solde créditeur)	102 887,93	102 887,93
	Report à nouveau ESSMS sous gestion contrôlée (solde créditeur)		
	RAN effectué en application du b) du 1° de l'art R314-234 du CASF		
	RAN effectué en application du 1° du I de l'art R314-51 du CASF	424 566,93	369 302,22
	RAN affecté au financement de mesures d'exploitat* n'accroissant pas les charges d'exploitat* des exercices suivant celui auquel le résultat est affecté	32 921,27	5 421,27
	Autre RAN	93 832,96	93 832,96
	Report à nouveau ESMS sous gestion contrôlée (solde débiteur)		
	RAN ESSMS prises en charges	-	97 728,10
	RAN ESSMS constitué de charges rejetées		
	RAN ESSMS dont la prise en compte par l'autorité de tarification est différée		
	Amortissements comptables excédentaires différés		
	Dépenses pour congés payés	177 683,01	136 991,89
	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article r314-45 du CASF	200 938,65	186 335,85
	Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs		
	Report à nouveau hors ESSMS ou ESSMS hors gestion contrôlée (solde débiteur)		
	Résultat (excédent ou déficit) sous contrôle de tiers financeurs		
	<u>Résultat de l'exercice</u>		
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	352 299,88	382 217,36
	SITUATION NETTE (sous total)	2 882 459,10	2 535 936,16
	<u>Fonds propres consommables</u>		
	Dotation consommables		
	<u>Subventions d'investissement</u>		
	Subventions d'équipement		
	Autres subventions d'investissement		
	Subvention d'investissement inscrites au compte de résultat		
	<u>Provisions réglementées</u>		
	Provisions réglementées pour la couverture du BFR	37 849,55	37 849,55
	Provisions réglementées relatives aux immobilisations		
	Pour renouvellement des immobilisations		
	Pour investissement (participation des salariés)		
	Provisions réglementées relatives aux stocks		
	Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif		
	Amortissements dérogatoires		
	Provision spéciale de réévaluation		
	Plus-values réinvesties		
	Autres provisions réglementées		
	Pour produits financiers des ESSMS		
	Afférentes aux plus-values nettes d'actif		
	TOTAL I =	2 920 308,65	2 573 785,71
	Comptes de liaison		
	TOTAL II =	-	-
FONDS REPORTES ET DEDIES	<u>Fonds reportés et dédiés</u>		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur concours publics des ESSMS		
	Fonds dédiés à l'investissement		
	Fonds dédiés à l'exploitation		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	27 826,88	47 879,78
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	TOTAL III =	27 826,88	47 879,78
PROVISIONS	<u>Provisions</u>		
	Provisions pour risques	31 910,50	43 253,52
	Provisions pour charges	187 123,57	219 836,02
	TOTAL IV =	219 034,07	263 089,54
DETTES	<u>Dettes (3)</u>		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 275,00	1 467,00
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 431,34	7 810,84
	Redevables créditeurs	1 288,97	2 763,97
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	141 388,11	186 519,76
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes sociales et fiscales	335 678,08	383 829,66
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes (5)		
	Produits constatés d'avance	621,10	458,03
	TOTAL V =	490 682,60	582 849,26
	Ecart de conversion et différences d'évaluation (passif)		
	TOTAL VI =	-	-
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 657 852,20	3 467 604,29

(1) Dont compte 1201 : ...313 870,88 €.....et compte 1291 :: résultats sous contrôle de tiers financeurs

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :

(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement

(4) Dont à plus d'un an :4 260 €..... Dont à moins d'un an :137 128,11 €.....

(5) Dont fonds des majeurs protégés :

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	2025	2024	PRODUITS	2025	2024
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
			Cotisations		
Achats de marchandises			Ventes de biens et services		
Variation de stock de marchandises			Ventes de biens		
Achats de matières premières et fournitures	114 784,75	108 860,10	ventes de dons en nature		
Variation de stock de matières premières et fournitures	- 15,28	- 2 138,75	ventes de biens relatives aux activités ESSMS	165 895,47	149 797,53
Achats d'autres approvisionnements					
Variation de stock d'autres approvisionnement			Ventes de prestations de service		
Achats non stockés de matières et fournitures	341 397,40	320 420,73	parrainages		
			ventes de prestations relatives aux activités ESSMS	207 760,19	197 564,60
Charges externes	758 485,36	733 575,69	Produits de tiers financeurs		
Aides financières			Concours publics (Contributions financières des autorités de tarification relatives aux ESSMS	3 302 710,42	3 174 278,50
Impôts, taxes et versements assimilés			Subventions	535 895,10	656 461,50
sur rémunérations	165 561,78	159 563,81	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
autres	1 659,36	1 855,81	Ressources liées à la générosité du public		
Salaires	1 792 655,51	1 757 413,78	Dons manuels		
Cotisations sociales	686 723,81	667 626,68	Mécénats		
			Legs, donations et assurances-vie		
Dotations aux amortissements et provisions			Contributions financières		
Dotations aux amortissements des immobilisations	74 825,81	73 233,96	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	61 831,83	13 964,51
Dotations aux dépréciations et aux provisions :			Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	76,62	224,60
pour charges d'exploitation	23 074,44	25 903,77	Utilisations des fonds dédiés	20 052,90	20 052,90
pour immobilisations			Autres produits		
sur actif circulant	4 625,98	3 726,62	Cotisations		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			Dons manuels	5 661,03	12 444,84
			Mécénats		
			Legs et donations		
Reports en fonds dédiés		10 000,00	Contributions financières reçues		
Autres charges			Versement des fondateurs		
Aides financières			Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres charges	24 282,34	18 800,68	Autres produits	1 291,58	154,05
TOTAL II :	3 988 061,26	3 878 842,88	TOTAL I :	4 301 175,14	4 224 943,03
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) (excédent)	313 113,88	346 100,15	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) (déficit)	-	-
Charges financières			Produits financiers		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			De participation	35 887,45	39 500,43
Intérêts et charges assimilées			D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Différences négatives de change			Autres intérêts et produits assimilés		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			Différences positives de change		
			Produits des immobilisations financières cédées		
			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL IV :	-	-	TOTAL III :	35 887,45	39 500,43
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV) (excédent)	35 887,45	39 500,43	2. RESULTAT FINANCIER (III - IV) (déficit)	-	-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV) (excédent)	349 001,33	385 600,58	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV) (déficit)	-	-
Charges exceptionnelles	2 309,34	14 591,55	Produits exceptionnels	12 914,89	15 054,33
TOTAL VI :	2 309,34	14 591,55	TOTAL V :	12 914,89	15 054,33
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) (excédent)	10 605,55	462,78	4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) (déficit)	-	-
Participation des salariés aux résultats (VII)					
Impôts sur les bénéfices (VIII)	7 307,00	3 846,00			
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 997 677,60	3 897 280,43	Total des produits (I + III + V)	4 349 977,48	4 279 497,79
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	352 299,88	382 217,36	RESULTAT DEBITEUR = Déficit	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature			Dons en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	7 597,21	7 375,94	Prestations en nature	7 597,21	7 375,94
Prestations en nature			Bénévolat	4 499,55	3 874,68
Personnel bénévole	4 499,55	3 874,68			
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 362 074,24	4 290 748,41	TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 362 074,24	4 290 748,41

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos au 31/12/2024 avait une durée de 12 mois pour l'ensemble des établissements.

Le total du bilan de l'exercice, avant affectation du résultat, est de 3 657 852.20 €

Le résultat net comptable est un excédent de 352 299.88 €.

Les informations communiquées, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/06/2026 par la Directrice Administrative et Financière et les dirigeants.

Objet social

L'objet social de notre association est décrit ainsi dans les statuts :

« Indépendante de tout parti politique, l'association :

- regroupe des femmes militantes,*
- lutte en faveur des droits des femmes pour une société laïque et égalitaire (contraception, avortement, libre disposition de son corps, égalité dans le monde du travail, représentativité dans la vie politique),*
- lutte contre les violences physiques, sexuelles et morales exercées contre les femmes, la prostitution subie ou forcée, le harcèlement sexuel, l'usage sexiste de l'image de la femme, la ségrégation scolaire.*
- gère des établissements d'accueil et d'hébergement pour permettre à des femmes en situation de rupture, d'isolement, de danger physique et moral de retrouver un équilibre et de se prendre en charge. En ce sens, l'Association Femmes accueille de manière inconditionnelle les femmes qui en font la demande. »*

Nature et périmètre

des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités réalisées durant l'exercice au sein de l'association relève du secteur social et médico-social : de l'Accueil, Hébergement et Insertion (AHI), des personnes vulnérables, de l'aide sociale à l'enfance et du parcours de soin. L'activité des établissements et services que l'Association Femmes gère peut-être résumée ainsi :

- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pour femmes (*44 places*)
- Centre Parental Cherbourg (*27 places*)
- Centre Parental Saint Lô (*13 places*)
- Lits Halte Soins Santé pour femmes (*6 places + dispositif Hors les Murs*)
- Appartements de Coordination Thérapeutique pour femmes (*5 appartements + 8 appartements en dispositif Hors les Murs*)
- Service Logement (*10 ALT et 12 suivis AVDL*)
- Service pour les femmes Victimes de Violences Intra Familiale (*12 places réparties en 8 places d'urgence et 4 ALT sur toutes l'année + 28 places d'urgence à partir du 1^{er} octobre 2025*)
- Atelier d'Adaptation à la Vie Active dans la restauration
- Maison Relais (*27 places*)
- Service d'accueil et d'écoute sans hébergement pour toutes les femmes

L'ensemble de ces activités est regroupé dans le département de la Manche, plus précisément dans le nord cotentin et le centre manche.

Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre association afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Ressources humaines :

Le personnel exerçant au sein de l'association est dit pluridisciplinaire. Il regroupe une direction, des agents administratifs, des travailleurs sociaux, du personnel médical et des agents de service. L'ensemble du personnel est sous Contrat à Durée Indéterminée.

- Autres moyens/dépenses engagées :

- Formation : formation en lien avec les activités de l'entité pris en charge par l'OPCO ou non.
- Locaux : Location de locaux à Cherbourg en Cotentin et à Saint Lô (dans les locaux du Bon Sauveur) pour exercer et gérer les diverses activités.

Principes et méthodes comptables

- ***Principes généraux***

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables.
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A compter du 1er janvier 2020 ; le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts.

Les comptes annuels de notre association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et du règlement ANC 2019-04 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

A compter du 1er janvier 2024, les règlements ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC 2014-03, et ANC 2023-03, modifiant le règlement ANC 2018-06, ont été appliqués

Etat des provisions

Provision pour risques

Depuis 2017, une provision pour risques, à hauteur de 15 000 €, est présente dans les comptes pour faire face à la créance de l'Etat envers le CHRS suite au passage d'un financement de prix de journée à un financement en Dotation Globale de Financement (DGF). En 2019, un complément de provision a été comptabilisé afin de couvrir le risque à 100% ; la provision pour risque s'élève donc à 30 338.63 €.

En 2025, la provision pour risque relative à la mise en conformité du droit français avec le droit européen concernant la loi sur l'acquisition de congés payés en cas de maladie a été ajustée. Elle passe de 12 914.89 € au 31/12/2024 à 1 571.87 € au 31/12/2025.

Provision pour charges

Une provision pour charges relative aux dépenses liées aux départs en retraite apparait dans les comptes.

Sur l'exercice 2025, une dotation de 23 074.44 € et une reprise de 61 831.83 € ont été comptabilisées pour faire face aux futures dépenses liées aux départs en retraite.

Deux départs en retraite ont été opérés cette année.

Fonds dédiés

Sur l'exercice 2025, des fonds dédiés ont été repris pour 20 052.90 €. Le total des fonds dédiés au 31/12/2025 s'élève donc à 27 826.88 €.

Tableau des engagements retraite au 31/12/2025

ETABLISSEMENTS	PROVISION TOTALE	PROVISION AU 01/01/2025	COMPTE 158800		PROVISION AU 31/12/2025
			Dotation	Reprise	
CHRS	46 673,60	61 447,87		14 774,26	46 673,61
BE	-	-			-
MP	67 796,28	106 248,08		38 451,80	67 796,28
CP	7 350,23	4 595,44	2 754,79		7 350,23
LHSS	11 545,30	14 320,76		2 775,46	11 545,30
SL	-	53,48		53,48	-
AAVA	7 173,65	11 553,66	1 396,82		12 950,48
SIEGE	-	-			-
ACT	25 148,32	8 549,67	16 598,65		25 148,32
VIF	5 449,44	4 519,82	929,62		5 449,44
MR	15 986,74	14 324,07	1 662,67		15 986,74
NUIT HOTEL		-			-
CONSOLIDATION		-		5 776,83	- 5 776,83
TOTAL	187 123,55	225 612,85	23 342,55	61 831,83	187 123,57

Etat des stocks

La méthode comptable adoptée pour évaluer les stocks est le coût d'achat selon la méthode du premier entré premier sortie.

Valeur comptable globale des stocks est de 8 451.19 €.

Rémunération des dirigeants

Le montant de la rémunération globale des plus hauts cadres dirigeants n'est pas communiqué car il conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Effectif employé pendant l'exercice

Au cours de l'année 2025, l'effectif moyen employé par catégorie se présente ainsi :

CATEGORIE	EFFECTIF MOYEN
Cadre	12
Employé	59
Ouvrier	2

Produits exceptionnels et charges exceptionnelles

Le montant des charges exceptionnelles sur l'exercice 2025, hors dotations aux provisions, est insignifiant (0.5 k€). Pour les produits exceptionnels 2025, hors reprises de provision, le montant est nul.

La reprise de provision exceptionnelle de 13 k€ correspond à la reprise de la dotation 2024 pour le risque lié à l'acquisition de congé annuel lors d'arrêt maladie.

La provision pour charge exceptionnelle de 1.8 k€ correspond montant actualisé au 31/12/25 pour la charge des congés acquis lors de maladie en lien avec la loi n°2024-364 du 22 avril 2024 - art. 37 (V).

Contributions et charges des contributions, volontaires en nature

Notre association a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature suivantes :

- **Bénévolat des membres de l'Association Femmes lors des diverses réunions (conseil d'administration, réunion générale, comité de pilotage divers, réunion de financeurs) et à la participation aux Conseil de Vie Sociale (CVS) ainsi qu'aux activités des établissements et pour la vie associative.**

Sur l'exercice 2025, l'ensemble de ces participations représente 252.5 h. Le SMIC moyen annuel horaire chargé a été appliqué pour obtenir une valorisation annuelle du bénévolat de 4 499.55 €.

- **Mise à disposition gratuite de bien par la Ville de Cherbourg en Cotentin pour le service La Belle Échappée.**

Les biens mis à disposition pour ce service sont principalement : un local meublé aménagé en bureau et les prestations annexes comme les charges dites locatives, le nettoyage des locaux, ... et l'accès à du matériel bureautique (photocopieur...). Un loyer d'environ 633.10 € par mois incluant l'ensemble des prestations a été estimé pour une durée de 12 mois sur l'exercice 2025.

Faits majeurs

Les principaux faits majeurs sur l'exercice 2025 sont :

- Ouverture de 28 places urgence VIF au 1^{er} octobre 2025,
- Passage de la subvention de l'AAVA sous Dotation Globale de Financement (DGF),
- Absence de subvention pour les nuitées d'hôtel, subvention qui était importante depuis 4 ans,
- Baisse de la subvention du Conseil Départemental pour l'AAVA de 20 k€,
- Arrêt de la subvention AVDL,
- Fin du dispositif VIF ALT au 31/12/2025,

Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas de faits majeurs postérieurs à la clôture hormis un gel de Dotation Globale de Fonctionnement annoncé par l'État pour le CHRS Louis Michel via la réforme tarifaire.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'association à la date de l'arrêté des comptes le 16 juin 2026, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Toutefois, l'année 2026, quant à elle, devra supporter de forts impacts de la politique publique, tels que la fin de l'exonération de la Taxe d'apprentissage pour les Associations, la fusion de la convention CHRS et de la convention 66 et la fin du financement du Conseil Départemental pour l'établissement AAVA.

1.0. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement	-			-
- Frais d'évaluation	28 250,03	-	-	28 250,03
- Logiciel	34 606,80	10 933,50	-	45 540,30
	910,00	-	-	910,00
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
- Matériels	137 205,20	2 000,89	1 696,00	137 510,09
- Agencements et aménagements du matériels	134,10	-	-	134,10
- Installation générale, agencement, aménagements divers	59 205,91	3 574,98	-	62 780,89
- Matériel de transport	224 112,33	13 990,00	-	238 102,33
- Matériel de bureau et informatique	90 042,33	6 970,60	11 160,44	85 852,49
- Mobilier	218 934,51	4 075,97	658,99	222 351,49
	-	-	-	-
Immobilisations financières				
- Titres immobilisés	-	-	-	-
	5,00	-	-	5,00
- Dépôt de garantie-caution versée	24 035,40	793,54	-	24 828,94
	-	-	-	-
	-	-	-	-
TOTAL	817 441,61	42 339,48	13 515,43	846 265,66

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)]
(c) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

2.0. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement	-	-	-	-
- Frais d'évaluation	28 250,03	-	-	28 250,03
- Logiciel	23 357,49	14 388,57	-	37 746,06
	910,00	-	-	910,00
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
- Matériels	113 831,18	8 253,64	1 696,00	120 388,82
- Agencements et aménagements du matériels	134,10	-	-	134,10
- Installation générale, agencement, aménagements divers	42 057,99	8 082,93	-	50 140,92
- Matériel de transport	141 913,88	23 551,45	-	165 465,33
- Matériel de bureau et informatique	67 209,77	11 425,93	11 160,44	67 475,26
- Mobilier	185 667,22	11 283,28	658,99	196 291,51
	-	-	-	-
Immobilisations financières				
- Titres immobilisés	-	-	-	-
- Dépôt de garantie-caution versée	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
TOTAL	603 331,66	76 985,80	13 515,43	666 802,03

(a) A développer si nécessaire selon la même nomenclature que celle du tableau des immobilisations.

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].

(c) Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

2.2. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS
I. Cadre général

RUBRIQUES (a)	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT	TAUX D'AMORTISSEMENT	POSTE DU COMPTE DE RESULTAT POUR LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS
Immobilisations incorporelles							
- Frais d'établissement	-	-	-				
- Frais d'évaluation	28 250,03	28 250,03	-	LINEAIRE			
- Logiciel	45 540,30	37 746,06	7 794,24	LINEAIRE	1 an	100%	COMPTE 681000
	910,00	910,00	-	LINEAIRE	3 ans	33,33%	COMPTE 681000
	-	-	-				
	-	-	-				
Immobilisations corporelles							
- Matériels	137 510,09	120 388,82	17 121,27	LINEAIRE	5 ans - 3 ans - 1 an	20%-33,33%-100%	COMPTE 681000
- Agencements et aménagements du matériels	134,10	134,10	0,00	LINEAIRE	5 ans	20%	COMPTE 681000
- Installation générale, agencement, aménagements divers	62 780,89	50 140,92	12 639,97	LINEAIRE	5 ans	20%	COMPTE 681000
- Matériel de transport	238 102,33	165 465,33	72 637,00	LINEAIRE	7 ans - 6 ans - 5 ans - 1 an	14,29%-16,67%-20%-100%	COMPTE 681000
- Matériel de bureau et informatique	85 852,49	67 475,26	18 377,23	LINEAIRE	10 ans - 5 ans - 3 ans	10%-20%-33,33%	COMPTE 681000
- Mobilier	222 351,49	196 291,51	26 059,98	LINEAIRE	10 ans - 5 ans - 3 ans - 1 an	10%-20%-33,33%-100%	COMPTE 681000
	-	-	-				
Immobilisations financières							
- Titres immobilisés	5,00	-	5,00	AUCUN	-	-	-
- Dépôt de garantie-caution versée	24 828,94	-	24 828,94	AUCUN			
TOTAL	846 265,66	666 802,03	179 463,63				-

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.

3. à 5. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

(1)(2)	(3)		(3)		(3)		A la clôture de l'exercice
Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation	
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	31 640,85						31 640,85
Fonds propres avec droit de reprise	-						-
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	-						-
Ecart de réévaluation	-						-
Réserves	1 971 689,41	251 241,53					2 222 930,94
Dont réserves des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	1 844 423,10	201 077,73					2 045 500,83
Report à nouveau ESSMS hors gestion contrôlée	102 887,93						102 887,93
RAN Résultat sous contrôle de tiers financeurs	369 302,22	136 500,56		282 630,01		363 865,86	424 566,93
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	369 302,22	141 921,83		282 630,01		363 865,86	429 988,20
RAN Excédent affecté financement d'exploitation	5 421,27	27 500,00					32 921,27
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	5 421,27	27 500,00					32 921,27
Autre RAN sous gestion contrôlée	93 832,96						93 832,96
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	93 832,96						93 832,96
RAN ESSMS débiteur pris en charge	97 728,10	97 728,10					-
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	97 728,10	97 728,10					-
RAN dépenses non opposables aux tiers financeurs CP	136 991,90			- 40 691,12			177 683,02
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	136 991,90			- 40 691,12			177 683,02
RAN dépenses non opposables aux tiers financeurs RETRAITE	186 335,85			- 15 051,68		- 448,88	200 938,65
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	186 335,85			- 15 051,68		- 448,88	200 938,65
RAN dépenses non opposables aux tiers financeurs AUTRES	-						-
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	-						-
Excédent ou déficit de l'exercice	382 217,36			352 299,88		382 217,36	352 299,88
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	332 053,56			313 870,88		332 053,56	313 870,88
Fonds propres de la totalité des Fondations abritées	-						-
Situation nette	2 535 936,15	512 970,19	-	579 187,09	-	745 634,34	2 882 459,09
Fonds propres consommables	-						-
Subventions d'investissement	-						-
Provisions réglementées	37 849,55						37 849,55
TOTAL	2 573 785,70	512 970,19	-	579 187,09	-	745 634,34	2 920 308,64

(1) Pour 1er ex application de l'ANC 2018-06 : guide de l'annexe de l'OEC propose un tableau reprenant les lignes des fonds propres N-1 et N

(2) Le cas échéant informations sur autres fonds propres : nature, caractéristiques détaillées de chaque émission de titres associatifs

(3) colonnes "Dont Générosité du public" à ne servir que pour les entités qui font appel à la générosité publique

VRAI

check

6.0. TABLEAU DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRIS DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Provisions réglementées pour la couverture du BFR	37 849,55	-	-	37 849,55
Provisions réglementées relatives aux immobilisations	-	-	-	-
Pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Pour investissement (participation des salariés)	-	-	-	-
Provisions réglementées relatives aux stocks	-	-	-	-
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Provision spéciale de réévaluation	-	-	-	-
Plus-values réinvesties	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Pour produits financiers des ESSMS	-	-	-	-
Afférentes aux plus-values nettes d'actif	-	-	-	-
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-	-	-
Fonds dédiés sur concours publics des ESSMS	-	-	-	-
Fonds dédiés à l'investissement	-	-	-	-
Fonds dédiés à l'exploitation	-	-	-	-
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	47 879,78	-	20 052,90	27 826,88
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	-	-	-	-
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Provisions pour risques	43 253,52	1 571,87	12 914,89	31 910,50
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Provisions pour charges	219 836,02	29 119,38	61 831,83	187 123,57
	-	-	-	-
	-	-	-	-
TOTAL	348 818,87	30 691,25	94 799,62	284 710,50

(a) A développer si nécessaire (le cas échéant de mettre en évidence entre autres les provisions pour pensions et obligations similaires, les provisions pour impôts, les provisions pour renouvellement des immobilisations concédées...).

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].

(c) Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

7.0. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Créances (a)		Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
	TOTAL		
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations		-	-
Prêts (1)		-	-
Autres		-	-
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	202 048,39	202 048,39	-
		-	
		-	
Autres	56 785,62	26 446,99	30 338,63
		-	
		-	
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-
		-	
		-	
Charges constatées d'avance (b)	14 294,63	14 294,63	-
		-	
TOTAL	273 128,64	242 790,01	30 338,63
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

7.1. ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Produits à recevoir	
	TOTAL
Immobilisations financières	-
Clients et comptes rattachés	-
Autres créances	36 468,27
Disponibilités	37 003,73
TOTAL	73 472,00

8.0. ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dettes (b)		Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
	TOTAL			
Emprunts obligataires convertibles (2)	-			
Autres emprunts obligataires (2)	-			
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :	-			
- à 2 ans au maximum à l'origine	-			
- à plus de 2 ans à l'origine	-	-		
Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	1 275,00	1 275,00		
Avances et acomptes recus sur commandes en cours	10 431,34	10 431,34		
Redevables créditeurs	1 288,97	1 288,97		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	141 388,11	137 128,11	4 260,00	-
Dettes fiscales et sociales	335 678,08	335 678,08		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-		
Autres dettes (3)	-	-		
Produits constatés d'avance	621,10	621,10		
	-			
TOTAL	490 682,60	486 422,60	4 260,00	-
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(3) Dont ... envers les associés (indication du poste concerné)				

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours
_ASSO - 2025 - CONSO - ANNEXE .xls - Etat des échéances dettes 1

8.1. ETAT DES CHARGES A PAYER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Charges à payer	
	TOTAL
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Redevables créditeur	1 288,97
Fournisseurs	82 169,56
Dettes fiscales et sociales	181 788,00
Autres dettes	-
TOTAL	265 246,53

Tableau de passage du Résultat comptable au Résultat à affecter par les financeurs et le Conseil d'Administration

gestion contrôlée		313 870,88 €								
ETABLISSEMENTS	RESULTATS COMPTABLES 2025	REPRISE DU RESULTAT EXCEDENTAIRE N-2	NEUTRALISATION PROVISION CONGES PAYES	NEUTRALISATION PROVISION RETRAITE	NEUTRALISAT ION PROVISION risque CA maladie	AJUST RESULTAT PAR FINANCEUR	RESULTAT A AFFECTER PAR LES FINANCEURS OU PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2025			
CHRS	- 2 283,90 €		- 6 139,90 €	- 14 774,27 €			-	23 198,07 €		
BE	5 602,74 €							5 602,74 €		
MP	108 413,89 €	21 584,64 €	- 11 914,05 €	- 38 451,80 €				79 632,68 €		
CP	169 498,47 €		3 942,29 €	2 754,79 €				176 195,55 €		
IFA								- €		
SL ALT	19 825,81 €							19 825,81 €		
SL AVDL	- 31 681,67 €						-	31 681,67 €		
IMR	44 073,98 €							44 073,98 €		
LHSS	- 26 078,29 €	52 712,04 €	- 3 543,35 €	- 2 775,46 €	- 4 173,69 €			16 141,25 €		
AAVA	10 329,35 €		- 2 100,28 €	1 396,82 €				9 625,89 €		
ACT	- 45 358,66 €	56 040,00 €	- 2 219,20 €	16 598,65 €				25 060,79 €		
VIF URGENCE	61 225,71 €							61 225,71 €		
VIF ALT	7 352,47 €							7 352,47 €		
NUIT HOTEL	- 1 446,28 €						-	1 446,28 €		
SIEGE	26 371,25 €							26 371,25 €		
CONSO	6 455,01 €							6 455,01 €		
RESULTAT DE L'ASSOCIATION FEMMES	352 299,88	130 336,68	- 21 974,49	- 35 251,27	- 4 173,69		-	421 237,11		

2
0
2
5

gestion contrôlée		332 053,56 €								
ETABLISSEMENTS	RESULTATS COMPTABLES 2024	REPRISE DU RESULTAT EXCEDENTAIRE N-2	NEUTRALISATION PROVISION CONGES PAYES	NEUTRALISATION PROVISION RETRAITE	NEUTRALISAT ION PROVISION risque CA maladie	AJUST RESULTAT PAR FINANCEUR	RESULTAT A AFFECTER PAR LES FINANCEURS OU PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2024			
CHRS	- 4 087,19 €		7 669,67 €	2 582,00 €				6 164,48 €		
BE	2 971,43 €							2 971,43 €		
MP	- 8 931,09 €	16 526,00 €	3 449,31 €	4 205,73 €		6 537,17 €		21 787,12 €		
CP	248 140,91 €	- 97 728,10 €	14 649,64 €	1 117,99 €				166 180,44 €		
IFA								- €		
SL ALT	9 150,12 €							9 150,12 €		
SL AVDL	14 544,55 €							14 544,55 €		
MR	61 769,47 €							61 769,47 €		
LHSS	- 6 785,29 €	44 475,37 €	2 566,10 €	448,88 €	1 409,65 €			41 216,95 €		
AAVA	20 708,19 €							20 708,19 €		
ACT	35 667,86 €	84 788,24 €	4 365,64 €	1 369,13 €				54 855,15 €		
VIF URGENCE	17 549,89 €							17 549,89 €		
VIF ALT	9 561,49 €							9 561,49 €		
NUIT HOTEL	6 100,37 €							6 100,37 €		
SIEGE	47 192,37 €							47 192,37 €		
CONSO								- €		
RESULTAT DE L'ASSOCIATION FEMMES	382 217,36	48 061,51	32 700,36	8 825,97	1 409,65	6 537,17		479 752,02		

2
0
2
4